



PREFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 8 janvier 2015

Communiqué de presse

Journée de deuil national à la suite de l'attentat au journal Charlie Hebdo

Le président de la République a décrété hier soir une journée de deuil national à la suite des événements tragiques survenus le 7 janvier 2015 à Paris, au siège du journal Charlie Hebdo, où un odieux attentat a tué 12 personnes, journalistes et policiers, et blessé plusieurs autres.

En conséquence, les vœux communs du président du Conseil général et du préfet de l'Ardèche prévus le jeudi 8 janvier à Privas ne sont pas maintenus.

Comme l'ont souhaité le président de la République et le Premier ministre, le préfet de l'Ardèche a demandé à l'ensemble des services de l'Etat de se rassembler à 12h00 devant la préfecture de l'Ardèche, afin d'observer un temps d'hommage aux victimes. Tous les citoyens qui le souhaitent sont invités à se joindre à ce moment de recueillement républicain.